

Saint Robert Bellarmin

par

Robert AMADOU

« Que es buen sujeto aunque jesuita » ; ainsi disait de Robert Bellarmin le cardinal Borgia qui ne l'aimait pas mais qui savait distinguer le talent. D'autres seraient tentés, qui ne résistent pas tous à la tentation, d'aller plus loin et d'admettre que si Bellarmin fut un saint c'est en dépit de son appartenance à la Compagnie. D'autres, au contraire, fort nombreux, dont la race n'est peut-être pas morte, se sont efforcés pendant trois siècles d'établir que le futur Docteur de l'Église ne pouvait être le saint que ses confrères vantaient car il avait été profès de la *Société de Jésus*.

Par cette dernière ruse, l'intrigue obtint que le vénérable serviteur de Dieu, dont le procès canonique avait été ouvert en 1621, l'an même qu'il quitta le monde, dont la béatification avait été deux fois remise (et le hasard seconda la cabale) ne fut point déclaré bienheureux avant 1923, ni proclamé saint avant le 29 juin 1930. Car, pour priver l'Ordre du nouvel honneur qu'il

souhaitait, on voulut exhiber l'ignominie de la Société que Bellarmin avait choisie de servir comme Dieu lui-même, à moins qu'on ne tâchât, par un détour inique, d'abaisser la puissante Congrégation en révélant l'indignité d'un de ses membres les plus célèbres.

Or, il faut avec assurance contrarier le jugement du cardinal Borgia et refuser toutes les dissociations naïves ou malveillantes qui déforment, à plaisir sans doute, le visage du saint jésuite.

Peu importe ici les sentiments divers que suscitent, au cœur de chaque chrétien, les méthodes, tels actes de la Compagnie et il serait hors de propos d'apprécier selon son goût et en théorie la valeur ascétique des *Exercices spirituels* ou la qualification morale de certaine stratégie.

Observons plutôt – l'évidence nous y contraint – que Bellarmin, novice, prêtre, cardinal, archevêque, quand il parlait et quand il écrivait, quand il attaquait et quand il enseignait, quand il pensait et quand il vivait, illustrait excellemment le *perinde ac cadaver*. Osons le pléonasme tant l'expression simple est souvent peu comprise : Bellarmin fut le jésuite-complet, le jésuite-intégral, le jésuite toujours fidèle.

Et cet homme-là, et ce jésuite-là fut un grand homme et un grand saint ; il ne cessa jamais d'être jésuite.

C'est chez le jésuite, en effet, que les dons de l'homme s'épanouirent comme il est juste de prétendre qu'ils ne se fussent autrement ni mieux ni même si bien développés. Remarquable, Bellarmin l'était certes, et Borgia ne s'y était pas trompé. Qu'eût-il été s'il n'eût été jésuite ?

Chez le jésuite aussi, la vertu fleurit et la Compagnie ne dirigea pas seulement le flux de la grâce épandue sur Robert Bellarmin ; elle offrit à celui-ci l'occasion perpétuelle qu'il ne refusa pas, de se sanctifier.

Enfin, si l'on estime l'arbre à ses fruits, quelle carrière profita davantage à l'Église. Et quelle carrière fut davantage celle d'un

jésuite obéissant à ses vœux ? Mais c'est peut-être sur ce point que la querelle, aux rameaux divergents, découvre sa racine. La carrière d'un jésuite, on accorde que la vie de Bellarmin en présente l'image exemplaire. Mais le bénéfice qu'elle procura à l'Église, voilà ce qu'on discute. Voilà pourtant ce qui n'est pas discutable, si ce n'est au prix d'une très grave erreur sur la nature même de l'Église, sur son rôle dogmatique et disciplinaire.

En fin de compte, la carrière de Bellarmin forme la plus sûre pierre de touche, et l'acharnement de ses détracteurs prend une signification universelle aussitôt qu'on discerne ses véritables fondements qui sont d'une doctrine téméraire, voire fausse.

+

François Robert Romulus Bellarmin naît gentilhomme de Montepulciano en Toscane, le 4 octobre 1542. Il est le neveu éloigné de Machiavel, il est surtout le fils de Cinthia, sœur du pape Marcel II, qui entretint sans cesse « l'amour des jésuites » et nourrissait un « ardent désir de voir tous ses fils au nombre de cinq entrer dans la Société ». Aussi bien, le jeune Robert devient l'élève des Pères et, à seize ans, exprime son intention de joindre la Compagnie. Une année de réflexion lui est imposée par sa famille ; il persévère et le 21 septembre 1560, l'Ordre l'admet au titre de novice ; pendant trois ans, il étudie au Collège Romain la Logique et la Philosophie. En 1563, Robert commence sa « régence », c'est-à-dire la période d'enseignement qui suit, dans la formation du futur jésuite, les classes de Philosophie et précède celles de Théologie. Le jeune homme enseigne donc les humanités à Florence puis, à partir du mois de novembre 1564, au collège de Mondovi, dans le Piémont. En 1567, s'inaugurent les études de Théologie qui conduiront Bellarmin à Padoue puis à Milan, en 1569, et à Louvain. C'est dans cette dernière ville, le Samedi Saint 1570, que Robert Bellarmin est ordonné prêtre des mains de

Cornelius Jansenius et là aussi, qu'en 1572, dans l'octave des Apôtres, il devient profès des quatre vœux. Mais plusieurs villes de Flandre se détachent du roi Philippe d'Espagne et le prince d'Orange, Guillaume le Taciturne, marche contre Louvain à la tête d'une grosse armée. Le recteur du Collège jésuite où demeure Bellarmin donne aux pensionnaires l'ordre de quitter la soutane et de faire couper leurs cheveux afin que disparaisse la trace de la tonsure ; il renvoie tous les Pères deux par deux. Bellarmin se réfugie à Douai, mais à la fin de l'automne, le duc d'Albe reconquiert le Hainaut et le Brabant. Robert Bellarmin peut de nouveau enseigner la Théologie scolastique et prêcher à Louvain. Sa santé bientôt ne lui permet plus de poursuivre cette double activité, il faut changer de climat. En 1576, Bellarmin professe les Controverses au Collège Romain, et, en 1584, il publie ses premiers ouvrages : *l'Institutio Hebraïca, De la translation de l'empire romain, Des Grecs aux Francs, Controverses*, tomes I et II. En 1588, se tient la Congrégation *De auxiliis* où seront débattus les plus difficiles problèmes de la grâce et du libre arbitre ; Bellarmin prend une part éminente à ces débats. L'année suivante, il gagne la France, adjoint à Gaétani, le légat de Sixte-Quint, et veille à détourner les évêques gallicans du schisme qu'ils projettent. Sur le chemin du retour, le collaborateur de Gaétani n'échappe pas à l'épidémie de dysenterie qui sévissait à Meaux ; par Bâle, il gagne cependant la ville où il arrive le 11 novembre 1590. Les deux années suivantes sont remplies par les affaires de la Bible de Sixte-Quint, dont le pape Grégoire souhaite fournir une édition corrigée. Puis, en 1592, Bellarmin se retire à Frascati et termine le troisième tome de ses *Controverses*, avant d'être nommé Recteur du Collège Romain qu'il a tant connu comme élève et comme professeur. Il n'achève pas néanmoins ses trois ans de rectorat, car il est institué provincial de la province de Naples. Clément VIII le rappelle à Rome en janvier 1597 et l'élève au rang de consultant du Saint-Office. Il publie son *Petit* et son *Grand*

Catéchisme et, quand le pape va prendre possession de Ferrare au nom du Saint-Siège, il accompagne le Souverain Pontife. Le mercredi des Quatre-Temps du Carême 1599, Clément lui impose la barrette rouge des cardinaux et lorsque le siège archiepiscopal de Capoue devient vacant, en 1602, le pape le sacre évêque. Le 1^{er} mai, Bellarmin fait son entrée solennelle dans sa ville et dans sa cathédrale. Il prêche encore, il visite fréquemment son diocèse, il adresse aux curés dépourvus de talent oratoire une *Explication du Symbole* que ceux-ci pourront lire, article par article, chaque dimanche. Puis en 1605, sous Paul V, Bellarmin rentre à Rome où jusqu'à sa mort, il sera membre de nombreuses congrégations cardinalices : l'Index, le Saint-Office, les Rites, les Indulgences, la Propagande... De ces congrégations romaines, on dira plaisamment qu'il est le *facchino*.

+

« Une face étrusque, anguleuse, alourdie à la partie inférieure, des yeux un peu trop rapprochés, une tête de paysan madré, mais avec une expression pensive et un regard inspiré. » Ces lignes de Giorgio de Santillana évoquent avec art la figure de Robert Bellarmin telle que les peintres et les graveurs nous en ont conservé l'image. Et les trois derniers traits discernés par l'historien – l'habileté, l'intelligence, la piété surnaturelle de l'apôtre – sont ceux-là même dont nous avertissions le lecteur au seuil de cette esquisse, ceux-là même qui marquent la vie et l'œuvre de saint Robert, ainsi qu'on voudrait tenter de le montrer maintenant.

Robert Bellarmin manifesta une intelligence précoce et aussi, très jeune, un goût de l'étude qui ne l'abandonna jamais et une exceptionnelle faculté de *réalisation*. C'est ainsi qu'à six ans il donne les premiers témoignages de son don d'orateur ; il n'est guère plus âgé lorsqu'il découvre Virgile et passe des nuits

entières dans la familiarité d'Anchise et d'Énée. Il va jusqu'à suivre, de loin, certes, mais non sans mérite, l'exemple du poète de Mantoue et compose des vers latins et italiens. Tous les écrits de Bellarmin seront d'une belle qualité littéraire. « Clarus non inelegans », tel est le style de saint Robert selon Campanella qui, sur ce point au moins, a dit vrai. Le prédicateur, le professeur ne seront pas moins célèbres que l'écrivain. Le savant enfin, le théologien, le moraliste, l'hébraïsant, prêtera son érudition au polémiste qui, doué d'une plume et d'une parole efficaces, suscitera la haine féroce des hérétiques épouvantés par un lutteur si puissamment armé.

Dans son enfance, Bellarmin pratiquait la musique, s'adonnait au chant, réparait de ses doigts les filets des chasseurs. Le jésuite, le cardinal, l'archevêque connurent d'autres soucis, mais Bellarmin ne fut, en aucune période de sa vie, le pur philosophe, le pur théologien que sa science lui eût permis d'être, mais que son tempérament et son zèle lui interdirent de devenir. Robert Bellarmin enseigne, applique la théologie ; c'est un politicien, un diplomate, un directeur de conscience, plutôt un directeur des consciences pontificales et nationales ; c'est un conseiller, un docteur qui pare au plus pressé et ne résout que les problèmes urgents de quelque manière. C'est un homme habile assurément – mais mieux vaudrait dire peut-être : un paysan madré. Car l'habileté de Bellarmin n'écrase pas sa dignité ; il est étonnant que ce courtisan romain n'ait jamais flatté les papes qui se succédèrent pendant sa vie sur le trône de saint Pierre. Il heurterait le Pontife plutôt que de mentir ou de s'abaisser... mais Bellarmin refuse de se laisser enfermer dans un pareil dilemme : la tête de paysan madré, l'expression pensive, le regard inspiré.

+

Ces dons naturels sont tout normalement placés par Robert Bellarmin à la disposition de Dieu et de la Compagnie dont les membres jurent un attachement personnel à la personne du Souverain Pontife.

Car saint Robert n'imagine pas d'autre but de sa vie que le service de Dieu et la défense de l'Église, le service de Dieu c'est-à-dire la défense de l'Église, et réciproquement. L'orateur de six ans choisit déjà pour thème la Passion de Jésus-Christ et son poème le plus achevé vante les charmes de *Virginitas*. C'est dans la piété, dans la méditation constante des Pères de l'Église qu'il garde, dans tous les sens du mot *par cœur*, c'est dans une spiritualité paisible que Bellarmin fonde son extraordinaire activité extérieure : son enseignement, son travail au Saint-Office, ses initiatives politiques, ses polémiques, l'observance des devoirs de sa charge pastorale à Capoue. Et n'est-il pas significatif qu'au terme d'une existence extérieurement si bouleversée et si plane intérieurement, Bellarmin rédige cinq traités ascétiques par quoi le vieux cardinal très honoré, très respecté des uns, très détesté des autres, révèle la perpétuelle survivance du poète enfant de *Virginitas*...

Défense de l'Église... C'est le sens du quatrième vœu des jésuites, de ce vœu qui ne pourrait être observé comme saint Ignace le voulait si l'obéissance ne précisait sans cesse les occasions de le remplir. Envoyé à Louvain, envoyé à Paris, rappelé tant de fois à Rome, créé cardinal contre son gré, Bellarmin accepte tout par obéissance, selon l'esprit ignatien. « Promu cardinal » lit-on dans l'Autobiographie « je résolus en moi-même de ne rien changer à ma manière de vivre, quant à la sobriété des repas, à la prière, à la méditation, à la célébration de la messe quotidienne et autres règlements ou coutumes de la Compagnie ; deuxièmement de ne pas thésauriser, de ne pas enrichir ma famille, mais de distribuer aux pauvres tout le superflu de mes revenus ; troisièmement de ne demander au Pape aucune

augmentation et de n'accepter aucun don des princes. » Et il ajoute dans une note remise à son confesseur : la famille cardinalice « compte jusqu'à trente-cinq personnes. Il suffirait de huit ou dix personnes, mais on doute si ce serait décent pour la dignité de cardinal ». Voilà l'« esprit » de saint Robert.

+

À l'âge de soixante et onze ans, le cardinal Bellarmin céda, comme il l'écrit lui-même, à la prière « d'un ami et d'un frère » (le P. Jean l'Heureux) et rédigea son autobiographie. Ce court mémoire divisé en soixante-treize paragraphes assez brefs n'a pas manqué d'exciter l'ironie des calomniateurs.

Le lecteur non prévenu manque de découvrir, aux pages limpides de saint Robert, la fourberie ou la sénilité que ses adversaires y prétendent rencontrer. Bellarmin se peint dans son autobiographie, comme on l'en avait prié ; il consigne des dates, des lieux, des fonctions ; tout uniment, il note le souvenir de ses victoires et celui de ses divertissements d'enfant. Le style est plaisant, le ton agréable sans fadeur ; on perçoit çà et là l'ébauche d'un attendrissement mais le vieillard ne cède point à la passion ni même ne s'attache aux épisodes de la vie si riche qu'il traversa. La conclusion garde une noblesse surnaturelle jusque dans son naturel même. Saint Robert, pour être franc, n'a pas dissimulé la vigueur de son esprit ni les dimensions de sa science, mais il conclut : « De mes vertus, je n'ai rien dit, car je ne sais si j'en ai aucune ; sur mes vices, je me suis tu, car ils sont indignes d'être rapportés, et plaise à Dieu qu'ils se trouvent également rayés de mon livre à l'heure du jugement. Amen. » La franchise des paragraphes précédents condamne toute interprétation de celui-ci qui l'attribuerait à l'hypocrisie. Et quiconque entendrait déceler cette même hypocrisie dans la franchise que le lecteur éprouve immédiatement, parce que l'auteur se nomme à la troisième

personne, montrerait que son ignorance lui interdit à jamais d'approcher l'âme d'un saint ; car il faut ignorer l'âme de l'homme pour méconnaître la force et l'enracinement d'un comportement appris dès la prime jeunesse en même temps que l'exercice des vertus dont il est l'indice, la forme et le constant rappel.

Sous la sagesse politique de Bellarmin, sous la virtuosité de son intelligence, transparait la droiture d'un cœur, l'équilibre d'une personne harmonieusement accomplie.

Seul un saint pouvait, sans craindre le scandale ou l'insulte, écrire : « J'avais tiré tout mon sermon de celui de saint Basile sur le texte *Attende Libi* ; car je savais bien que, parmi les assistants, peu étaient capables d'éventer ce larcin ». *O Sancta simplicitas* d'un grand roué !

Il est une sagesse de Bellarmin qui favorise sa solution des énigmes théologico-philosophiques. L'Écriture, par exemple, affirme qu'aux derniers temps, les étoiles tomberont du ciel. Bellarmin souligne qu'en prenant ces mots littéralement, l'exégète encourra les reproches des « mathématiciens » c'est-à-dire des astronomes. Et ces reproches ne peuvent le laisser indifférent. Devra-t-il donc interpréter la Bible selon la science ? Mais la pente est dangereuse. Reconnaissons, termine le docteur, que nous ignorons tout des modalités de la fin des temps et que notre raison gênerait notre Foi ou bien que notre Foi heurterait notre raison (ce qui ne se peut) si l'on travaillait à percer trop loin le mystère.

De la sagesse de Bellarmin, issue de la piété de ce grand seigneur très humble, les ennemis du Cardinal encore nous invitent à recueillir un nouvel exemple. Ces ennemis, en effet, clament à l'envi : Bellarmin se croyait prophète ! Or, voici comment l'*Autobiographie* enregistre l'occurrence d'un étrange fait : « Au sujet du Pape Clément, il m'arriva une chose extraordinaire. La cinquième année du Pontificat, nombre de personnes commençaient de présager à brève échéance la mort du Pape. Ses trois prédécesseurs étant morts au bout du même

temps. Mais je prédis à Silvio Antoniano : “Clément VIII, lui, régnera douze ans plus douze mois.” Ce que je répétais souvent et ne cessai de redire à mes familiers, l’année même de la mort du Pape. Je n’étais pourtant *ni astrologue, ni prophète ; mais je parlais ainsi au hasard.* »

+

D’abord le jugement commun ne semble pas pouvoir être frappé d’appel : homme remarquable, saint jésuite, Robert Bellarmin consacra sa vie au service de Dieu et à la défense de l’Église. La rectitude, la pureté de son intention, qui oserait les nier ? Mais cette intention fut, en mainte occurrence, réalisée. Saint Robert est un moraliste, c’est un politique ; il dicte la solution des problèmes réels, court les routes, si besoin est, pour leur donner force de loi. Ainsi sa volonté, louable en son principe comme on s’accorde à le concéder, porta des fruits nombreux, parfois des fruits amers. Or, il faut bien peser ces fruits et les compter, car les adversaires de Bellarmin, on le sait, fondèrent leurs querelles sur la critique de ses actes.

Saint Robert paraît à un moment grave de l’histoire de l’Église. C’est l’aurore des temps modernes – et le modernisme, en tous les domaines, surgit, intrinsèquement pervers. La « libre pensée », comme on dira, cherche à s’exprimer ; la réforme protestante s’installe et le gallicanisme s’organise ; l’anglicanisme va réussir où le gallicanisme manquera son but ; l’unité de la chrétienté s’affaiblit, la papauté s’est à grand-peine remise des coups portés par le grand schisme d’Occident...

Il fallait agir, agir vite, agir puissamment, agir avec intelligence aussi, fortifier l’Église de l’ère nouvelle. Bellarmin saisit cette urgence et son premier mérite est d’avoir combattu lorsqu’il était plus que jamais nécessaire de combattre – mais ce

fut un autre de ses mérites que d'avoir combattu le bon combat et un autre encore que d'avoir conquis la victoire souvent.

Contre le sénat de Venise, contre les évêques de France prêts à réunir un concile national et à élire un patriarche, contre le roi d'Angleterre, Robert Bellarmin affirme la souveraineté spirituelle de Rome et le pouvoir temporel que son autorité spirituelle requiert. À Venise, il a gain de cause à Paris où il accompagne le cardinal légat en 1589, il parvient à détourner les gallicans du schisme imminent. En Angleterre, il échoue ; le serment d'allégeance imposé par Jacques I^{er} contraint, en 1605, le peuple de Grande-Bretagne à « haïr », détester et abjurer comme étant impie et hérétique, cette doctrine et opinion damnable que les princes excommuniés ou interdits par le Pape peuvent être déposés par leurs sujets. C'est la contradiction même de la doctrine et de l'opinion de Bellarmin, car celui-ci a dit le droit et défini la théorie du pouvoir indirect : le pouvoir temporel est une attribution nécessaire du pouvoir spirituel. Le Pape peut et doit intervenir dans le temporel chaque fois que l'intérêt du spirituel l'exige – mais en ce cas seulement. La théorie du pouvoir indirect est classique aujourd'hui. Mais elle ne laissa pas de susciter, dans les camps opposés, une hostilité égale. Car elle suppose, d'une part, que le pape n'est pas « maître du monde in temporalibus » et en 1590 un pape irascible et attardé mit à l'index l'ouvrage *De summo Pontifice*. D'autre part, la théorie du pouvoir indirect sauvegarde le pouvoir temporel du Pontife romain au profit du spirituel. Pour cette raison inverse de la précédente, le livre condamné à Rome le fut aussi à Paris en 1610 et seule une démarche très particulière du nonce le sauva du bûcher de la place de Grève où l'arrêt avait prescrit qu'il serait brûlé.

Gallicans et anglicans, ces derniers surtout, ne furent, à vrai dire, guère éloignés d'apercevoir en Bellarmin quelque suppôt du diable.

Ce personnage diabolique, c'est aussi celui que les protestants de toute origine vouèrent à l'exécration quand ils découvrirent en Bellarmin leur plus habile et leur plus intransigeant ennemi. « Bellarminus destructus » inscrivent les luthériens et les calvinistes au titre de leurs pamphlets. Les *Controverses* de Robert deviennent une arme fatale. Les protestants maudissent un polémiste vigoureux ; les théologiens orthodoxes exultent et les éditions de ce vade-mecum antiprotestant se succèdent à Rome, à Venise, à Lyon, à Paris, à Milan, à Cologne, à Mayence, à Prague...

« Malleus hereticorum », ainsi Prosper Lambertini surnomme Bellarmin et les catholiques lisent dans son patronyme le signe de ses victoires : *Robur, Bellum, arma, mina*.

La popularité de Bellarmin semblerait de nos jours presque incroyable quoiqu'elle demeure le glorieux témoignage d'un siècle où les questions essentielles étaient débattues à leur vrai niveau. Peu d'hommes, certes, furent alors si vantés et si détestés.

Après la révocation de l'édit de Nantes, les satires et les portraits-charges de Bossuet (dont le gallicanisme pourtant n'eut point réjoui Bellarmin) ne trouveront pas de pire insulte que de comparer Monsieur de Meaux avec le cardinal italien.

Faut-il dire un mot de certains procès où Bellarmin prit une part importante et dont les accusés gardent au XX^e siècle des fidèles généralement aussi mal informés que pétris d'athéisme ?

Le procès de Galilée d'abord. En 1633, lors du procès de Galilée, Bellarmin était mort depuis douze ans. Cependant, en 1616, le cardinal avait été chargé par le pape de notifier à Galileo Galilei le décret du Saint-Office, daté du 24 février, condamnant le système de Copernic. Ce n'est point le lieu d'aborder l'affaire Galilée ; seul nous intéresse le rôle en cette affaire, ou plutôt au commencement de cette affaire, du cardinal Bellarmin. Or, Bellarmin ne fit rien d'autre que d'exécuter la mission dont le pape l'avait investi. Quand le décret lui eut été signifié, Galilée se

soumit. On errerait sans doute si l'on s'interrogeait sur la sincérité de cette soumission, ou sur les véritables sentiments de Bellarmin qui connaissait Galilée et avait toujours entretenu la curiosité la plus éclairée pour l'astronomie en même temps qu'une sympathie d'honnête homme pour l'un des principaux adeptes de la science du ciel. Mais Bellarmin craignait avec le Saint-Office, avec l'Église tout entière qu'on n'avançât comme vérité certaine une hypothèse non démontrée. Bellarmin lui-même avait examiné les difficultés que l'exégèse rencontrerait si Copernic avait eu raison ; et ces difficultés, sérieuses assurément, il ne les avait pas déclarées insurmontables, ni l'hypothèse héliocentrique ne lui semblait *a priori* fausse. « Il faudrait (dans l'éventualité de la vérification de cette hypothèse) apporter beaucoup de circonspection dans l'interprétation des passages de l'Écriture qui paraissent contraires, et dire que nous ne comprenons pas plutôt que de tenir pour faux ce qui est démontré. » Mais l'opinion de Galilée, comme celle de Copernic, n'avait pas été démontrée. Galilée avait été imprudent. Bellarmin jugea que la mission dont l'obéissance, en tout état de cause, ne lui permettait pas de discuter l'exécution, était opportune. On peut penser, si l'on admet seulement que Galilée était un catholique sincère, que cette opportunité fut admise aussi par celui qu'un contresens flagrant vénère comme un martyr de la « libre-pensée ».

L'affaire Giordano Bruno ne peut nous retenir plus longtemps. Pour avoir défendu huit propositions hérétiques, Bruno (dont le texte est perdu), relaps, fut condamné en l'an 1600 et brûlé à Rome. Bellarmin tint son rôle dans le procès du dominicain ; il appliqua strictement et normalement la procédure inquisitoriale, comme il l'appliqua dans le procès d'un autre dominicain, Campanella. Il serait dérisoire de lui en faire grief, autant que de lui imputer le fonds et l'issue d'une dispute où Giordano Bruno d'ailleurs avait tous les torts.

Au chapitre de l'activité diplomatique et pastorale de Bellarmin, on doit porter l'admirable et pieuse administration de son diocèse.

Au chapitre de son œuvre théologique – surtout morale et polémique – on ajoutera une abondante correspondance, riche de plusieurs milliers de lettres, parmi lesquelles se distinguent celles que Bellarmin échangea avec Lessius et qui abordent les controverses de Louvain. On signalera que saint Robert prit parti pour la doctrine de l'Immaculée Conception. Enfin, ce prédicateur fameux, ce conseiller expert, ce professeur si clair et si sûr coula les grands articles de la foi catholique dans la forme qui les rend aujourd'hui encore accessibles aux enfants et aux néophytes : c'est à Bellarmin qu'on doit faire remonter la rédaction du premier *Grand Catéchisme* et du premier *Petit Catéchisme*.

+

La sainteté de Robert Bellarmin n'est pas en cause : a-t-elle jamais été vraiment en cause ? C'est à l'inspiration de saint Robert, déplaisante pour quelques-uns, que s'attaquent, en fait, les détracteurs de ses vertus. On reproche secrètement à Bellarmin, quand on le peint contre toute évidence vaniteux ou sournois, l'acharnement de sa fidélité, l'honneur de son obéissance. On déplore que saint Robert ait, avec une telle franchise, distingué la vérité du mensonge, qu'il ait si fermement rappelé la nature de l'Église et soutenu si rudement la primauté du dogme. Les erreurs théologiques, les erreurs ecclésiologiques, les erreurs politiques qui foisonnent depuis la « Renaissance » n'ont guère changé de matière ni de forme. Or, elles naquirent presque toutes à l'époque de Bellarmin et Bellarmin sut les dénoncer ; au cours des siècles, tous ceux qui, dans l'Église et en dehors de l'Église, subirent l'infection bénigne ou mortelle de ces égarements, ne pardonnèrent point à Bellarmin d'avoir porté le fer

dans la plaie. Mais Bellarmin montre toujours la voie de la rigueur, la voie droite.

« Bellarminus destructus » répètent les imprudents et les hérétiques. Ne convient-il point que nous répétions, à notre tour, comme une prière ardemment élevée vers Dieu par l'intercession de son docteur et de son ministre, les mots des catholiques contemporains de saint Robert : « Bellarminus redivivus » ?

Robert AMADOU, *Saint Robert Bellarmin*.

Recueilli dans *Les saints de tous les jours de mai*, 1958.

www.biblisem.net